

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Mardi 13 octobre 2015
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE QUINZE, le TREIZE du mois d'octobre à 18h00, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 octobre 2015.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN, MULLER (à partir du point 1.5), MATELIC (à partir du point 3.), WATRIN, BOLTZ, CANTELE (à partir du point 3.), HALTER, FAVIER (à partir du point 3.) et HENRY.

Membre ayant donné procuration : M. MULLER à M. DROUIN (du point 1.1 au point 1.4 inclus)
M. PELIZZARI à M. HENRY

Absent excusé : MM. MATELIC, CANTELE, FAVIER (du point 1.1 au point 2.1 inclus)

Absent : M. CORRADI

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes OSTER et STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h00, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 septembre 2015

Le Président demande au Bureau Communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2015, et le cas échéant s'il y a des remarques.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 15 septembre 2015.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2015-110- Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades » pour un montant total de 6 404,00 €
- et DECIDE de procéder à leur versement.

1.2 DB 2015-111- Programme d'Intérêt général (PIG) - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) pour un montant total de 2 972,50 €
- et DECIDE de procéder à leur versement.

1.3 DB 2015-112- Campagne d'isolation thermique - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre de la campagne « Isolation thermique » pour un montant total de 3 200,00 €,
- et DECIDE de procéder à leur versement.

1.4 DB 2015-113- Réalisation d'une étude pré-opérationnelle de la vacance sur le territoire de la CCPOM - Choix du prestataire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir le CALM, 24 rue du palais, 57 040 METZ pour la réalisation de l'étude pré-opérationnelle de la vacance sur le territoire de la CCPOM pour un montant de 38 750 €HT soit 46 500 €TTC.
- AUTORISE le Président à signer le marché correspondant.

1.5 DB 2015-114- Réalisation d'une étude pré-opérationnelle de la vacance sur le territoire de la CCPOM - Constitution d'un comité de pilotage pour le suivi de l'étude

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de constituer un comité de pilotage pour le suivi de l'étude pré-opérationnelle de la vacance sur le territoire communautaire
- DESIGNER comme membre de ce comité de pilotage :
 - o Le vice-président en charge de la Politique du logement au sein de la CCPOM,
 - o 3 élus membres de la Commission « Logement »,
 - o Les services de l'Etat -ANAH/DDT, ARS,
 - o Les services de l'AGURAM en charge de la mission HABITAT
 - o L'équipe opérationnelle animée par le prestataire et/ou le représentant du bureau d'études.
 - o Les représentants techniques de la CCPOM

2. PETITE ENFANCE

2.1 DB 2015-115- Relais Parents Assistants Maternels – Convention relative aux frais de fonctionnement – Département Moselle

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la convention à passer avec le Département de la Moselle relative aux frais de fonctionnement du RPAM pour l'exercice 2015.

3. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/09/2015
- Tableau de bord financier au 30/09/2015
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/08/2015
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/09/2015
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/09/2015
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/09/2015
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/09/2015
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h45.

Rombas, le 14 octobre 2015
Le Président



Lionel FOURNIER